

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **91 (1965)**

Heft 14: **Epuration des eaux usées - Sauvegarde des eaux naturelles -
Incinération des ordures, fascicule no 2**

PDF erstellt am: **19.10.2019**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-
technique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres:

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: C. Bovet, ing.; Cl. Grosgrin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »

Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre,
arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,
architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse Fr. 40.—	Etranger Fr. 44.—
Sociétaires	» » 33.—	
Prix du numéro	» » 2.—	» » 2.50

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie
La Concorde, Terreaux 29, Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:	
1/1 page	Fr. 335.—
1/2 »	» 200.—
1/4 »	» 102.—
1/8 »	» 52.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. 1000 Lausanne et succursales



SOMMAIRE

Faut-il protéger les eaux naturelles contre la pollution? par Y. Maystre, ingénieur cantonal, Genève.
Assainissement de la ville de Genève, par Heinz Weisz, ingénieur civil diplômé EPF, SIA, Genève.
Utilisation de nouvelles techniques dans les installations d'assainissement du canton de Genève, par F. Lancoud, chef du Service de l'assai-
nissement, au Département cantonal des travaux publics, Genève.
L'utilisation du Rhône pour le transport des ordures et des boues résiduelles de l'usine d'épuration des eaux usées d'Aire, par Edmond
Pingeon, ingénieur-conseil.
Bibliographie. — Divers. — Carnet des concours. — Documentation générale. — Nouveautés, informations diverses.

FAUT-IL PROTÉGER LES EAUX NATURELLES CONTRE LA POLLUTION ?

par Y. MAYSTRE, ingénieur cantonal, Genève.

Président de l'Association romande pour la protection des eaux et de l'air

L'épuration des eaux usées est-elle une fin en soi ?
Il importe de mesurer l'importance de cette tâche au
sein des activités multiples de la société industrielle
moderne pour lui accorder la place qu'elle doit avoir.
Car l'épuration des eaux usées n'est ni la panacée à
tous les maux de l'urbanisation ni un problème mineur
subordonné à tous les intérêts économiques particuliers.

Les eaux usées ménagères et industrielles constituent
le plus gros contingent de déchets rejetés par une aggro-
mération: une population de 100 000 habitants rejette
en moyenne 50 000 m³ d'eau ménagère par jour. L'eau
usée, comme son nom l'indique, a été utilisée pour les
besoins domestiques et industriels. Les matières orga-
niques, les germes de toute nature, les poussières, les
hydrocarbures, les sels et autres composés chimiques
souvent toxiques que l'industriel, comme la ménagère,
utilise chaque jour, les excréments solides et liquides,
enfin même des déchets solides sont charriés par les
eaux usées, qui constituent le véhicule idéal pour

l'évacuation continue et rapide. On conçoit aisément
que le flot des eaux usées se déversant dans un lac
ou dans un cours d'eau altère les conditions générales
de la vie de ces milieux aquatiques. La nature vivante
a un étonnant pouvoir d'assimilation et a pu, pendant
des siècles, résister à de tels apports. Mais leur augmen-
tation dans des proportions inouïes a fini par renverser
la balance. Et aujourd'hui, ces milieux vivants présen-
tent la même inertie face à leur protection que précé-
demment ils en présentaient face à leur dégradation.
Pas plus qu'un individu qui s'est abandonné à l'alcool
ne se rétablit en arrêtant brusquement de boire, les
cours d'eau et surtout les lacs ne retrouveront leur
pureté de jadis à la suite des travaux de collecte, d'éva-
cuation et d'épuration des eaux usées. Il faudra faire
plus et cela coûtera très cher. Pour l'instant, il faut
néanmoins faire, de toute urgence, les premiers travaux
pour arrêter l'empoisonnement des eaux. Car ce n'est
pas une question de gros sous, c'est une question de